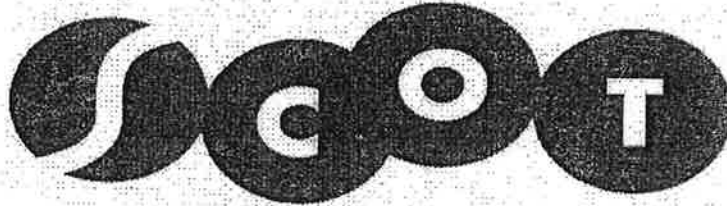


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Syndicat mixte du S.C.O.T. du Dijonnais

POSTE COMPTABLE DE DIJON-MUNICIPALE

SYNDICAT
dont la population d'au moins une commune est de
plus de 100 000 habitants ayant opté pour le vote par
nature

M 14

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2009

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

15 DEC. 2008



SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
12	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
13/14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
15/16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
17/19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur		X
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
20	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
21	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
21	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct.		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc.		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'Informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
22/23	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	Etat estimatif des moyens matériels et humains mis à la disposition du Syndicat mixte du S.CO.T du Dijonnais par le Grand Dijon	X	
24	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

IIIIIIII Syndicat Mixte du S.CO.T du Dijonnais	BUDGET 2009
---	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	300 975
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 Taxes					

Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population	Néant	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population	Néant	
5	Encours de dette/population		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- sans opérations

Il n'y a pas d'articles sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article,

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Il n'y a pas d'inscriptions pour les provisions.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	231 751,00	231 751,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		231 751,00	231 751,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	92 760,00	92 760,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		92 760,00	92 760,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	324 511,00	324 511,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
011	Charges à caractère général	124 500,00		122 851,00	122 851,00	122 851,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		194 000,00		192 351,00	192 351,00	192 351,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses Imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		194 000,00		192 351,00	192 351,00	192 351,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	37 751,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			39 400,00	39 400,00	39 400,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		37 751,00		39 400,00	39 400,00	39 400,00
TOTAL		231 751,00		231 751,00	231 751,00	231 751,00

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES

231 751,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	231 751,00		231 751,00	231 751,00	231 751,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuation de charges					
Total des recettes de gestion courante		231 751,00		231 751,00	231 751,00	231 751,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		231 751,00		231 751,00	231 751,00	231 751,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		231 751,00		231 751,00	231 751,00	231 751,00

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES

231 751,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

39 400,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lollissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	117 496,00		92 760,00	92 760,00	92 760,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	117 496,00		92 760,00	92 760,00	92 760,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	117 496,00		92 760,00	92 760,00	92 760,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		117 496,00		92 760,00	92 760,00	92 760,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 760,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	79 745,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	79 745,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)			17 360,00	17 360,00	17 360,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
	Total des recettes financières			17 360,00	17 360,00	17 360,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	79 745,00		53 360,00	53 360,00	53 360,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	37 751,00				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			39 400,00	39 400,00	39 400,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	37 751,00		39 400,00	39 400,00	39 400,00
TOTAL		117 496,00		92 760,00	92 760,00	92 760,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 760,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	39 400,00
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	122 851,00		122 851,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 500,00		4 500,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00		65 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		39 400,00	39 400,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		192 351,00	39 400,00	231 751,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

231 751,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	92 760,00		92 760,00
204	Subventions d'équipements versés			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciations des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciations des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		92 760,00		92 760,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

92 760,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

1 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	231 751,00		231 751,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		231 751,00		231 751,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	231 751,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 360,00		17 360,00
13	Subventions d'investissement	36 000,00		36 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		39 400,00	39 400,00
29	Provisions pour dépréciations des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciations des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		53 360,00	39 400,00	92 760,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 760,00
---	------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) rappel du budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	124 500,00	122 851,00	122 851,00
616	Primes d'assurance	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	40 000,00	48 351,00	48 351,00
62 (5)				
6226	Rémunérations intermédiaires et honorair		2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6233	Foires et expositions		15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	70 000,00	48 000,00	48 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 500,00	4 500,00	4 500,00
64111	Rémunération principale titulaire	4 500,00	4 500,00	4 500,00
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6531	Indemnilés des élus	48 000,00	48 000,00	48 000,00
6532	Frais de mission des élus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite des élus	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6534	Cotisations patronales sécu.sociale élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6535	Formation des élus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		194 000,00	192 351,00	192 351,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) rappel du budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		194 000,00	192 351,00	192 351,00
023	Virement à la section d'investissement	37 751,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7),(8),(9)		39 400,00	39 400,00
6811	Dotations aux amort. des immobilisations		39 400,00	39 400,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		37 751,00	39 400,00	39 400,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		231 751,00	231 751,00	231 751,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				231 751,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) rappel du budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	231 751,00	231 751,00	231 751,00
7474	Participations des communes	664,00	664,00	664,00
7475	Participations groupements collectivités	231 087,00	231 087,00	231 087,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		231 751,00	231 751,00	231 751,00

76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		231 751,00	231 751,00	231 751,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	231 751,00	231 751,00	231 751,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	231 751,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) rappel du budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	117 496,00	92 760,00	92 760,00
202	Frais études, élaboration...doc.urbanisme	117 496,00	92 760,00	92 760,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
Total des dépenses d'équipement		117 496,00	92 760,00	92 760,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		117 496,00	92 760,00	92 760,00
-----------------------------------	--	-------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) rappel du budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	117 496,00	92 760,00	92 760,00
---	------------	-----------	-----------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
---	----------------------------------	--

+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 760,00
---	---	-----------

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation");

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) rappel du budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	79 745,00	36 000,00	36 000,00
1311	Subventions d'équipt transférables etat	50 000,00		
1312	Subventions equipt transférables région		18 000,00	18 000,00
1313	Subventions equipt transférables départ.	5 000,00	18 000,00	18 000,00
1328	Subvt investissment non transfé autres	24 745,00		
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des opérations			
Total des recettes d'équipement		79 745,00	36 000,00	36 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		17 360,00	17 360,00
10222	F.C.T.V.A.		17 360,00	17 360,00
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières			17 360,00	17 360,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		79 745,00	53 360,00	53 360,00
-----------------------------------	--	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) rappel du budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	37 751,00		
040	(5), (6), (7)		39 400,00	39 400,00
2802	Amort. frais élaborat. docts d'urbanisme		39 400,00	39 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		37 751,00	39 400,00	39 400,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 751,00	39 400,00	39 400,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		117 496,00	92 760,00	92 760,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				92 760,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation");

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

IV - ANNEXES										
ELEMENTS DU BILAN										
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)										
										IV
										A1

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT													
	DEPENSES (3)	39 400,00	65 000,00								127 351,00		231 751,00
	Dépenses de l'exercice	39 400,00	65 000,00								127 351,00		231 751,00
	011 Charges à caractère général										122 851,00		122 851,00
	012 Charges de personnel et frais assimilés										4 500,00		4 500,00
	023 Virement à la section d'investissement												
	65 Autres charges de gestion courante		65 000,00										65 000,00
	Restes à réaliser-reports												

	RECETTES (3)										231 751,00		231 751,00
	Recettes de l'exercice										231 751,00		231 751,00
	74 Dotations et subventions										231 751,00		231 751,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	-39 400,00	-65 000,00								104 400,00		

INVESTISSEMENT													
	DEPENSES (3)										92 760,00		92 760,00
	Dépenses de l'exercice										92 760,00		92 760,00
	20 Immobilisations incorporelles										92 760,00		92 760,00
	Restes à réaliser-reports												

	RECETTES (3)	56 760,00									36 000,00		92 760,00
	Recettes de l'exercice	56 760,00									36 000,00		92 760,00
	021 Virement de la section de fonctionnement												
	040 Opérations ordre transfert entre section	39 400,00											39 400,00
	10 Apports, dotations et réserves	17 360,00											17 360,00
	13 Subventions d'investissement										36 000,00		36 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	56 760,00									-56 760,00		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique engendrés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

(2) Pour le croisement des comptes par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée (chapitre, article ou article spécialisé). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(3) Il s'agit du budget supplémentaire ou décisions modificatives. Les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes de reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilable.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale			Sous-fonction 02 Administration générale			04 Relations internationales	TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations		
	DEPENSES (3)		130 000,00					130 000,00	
	Dépenses de l'exercice		130 000,00					130 000,00	
65	Autres charges de gestion courante		130 000,00					130 000,00	
	Restes à réaliser-reports								

FONCTIONNEMENT

(2)	Libellé							
	RECETTES (3)							
	Recettes de l'exercice							
	Restes à réaliser-reports							
	SOLDE		-130 000,00					-130 000,00

INVESTISSEMENT

(2)	Libellé							
	DEPENSES (3)							
	Dépenses de l'exercice							
	Restes à réaliser-reports							

(2)	Libellé							
	RECETTES (3)							
	Recettes de l'exercice							
	Restes à réaliser-reports							
	SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

**A6.1 - DETAIL DES DEPENSES
NEANT**

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		37 751,00		56 760,00
Ressources propres externes (a)				17 360,00
10222	FCTVA			17 360,00
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
27634	Communes et structures intercommunales			
27638	Autres établissements publics			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)				39 400,00
2802	Amort. frais élaborat. docts d'urbanisme			39 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	37 751,00		

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	56 760,00			56 760,00

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		56 760,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	
Recette financières (V)	V	56 760,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	56 760,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	56 760,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

**Syndicat mixte du SCOT du Dijonnais
Budget primitif de 2009**

Annexe unique

**Estimation des moyens matériels et humains
mis à la disposition du Syndicat mixte du SCOT du Dijonnais
par la Communauté d'agglomération dijonnaise**

Locaux

Coût estimé **18 500 euros**

Détail :

Location (40 m² de bureaux et salles de réunion)

Charges (électricité, chauffage, eau)

Personnel

Coût estimé (voir tableau détaillé) **153 759 euros**

Frais divers

Coût approximatif (forfait) : **15 000 euros**

Cela comprend :

documentation, revues, téléphone, affranchissement de courriers, déplacements, papier, fournitures de bureau, photocopies....

TOTAL

187 259 euros

**ESTIMATION DES COUTS PRIS EN CHARGE PAR LA COMADI POUR LE COMPTE DU SYNDICAT MIXTE SCOT DU DIJONNAIS
PREVISIONS 2009**

	TAUX	Rémunération NBI-SFT Indemnités	Charges patronales	CAS	TOTAL
BERTHOMIER	100%	30 135	12 315	543	42 993
BERTHAUT	8%	8 502	2 933	164	11 599
LERCH	5%	4 879	1 600	97	6 576
CATEGORIE C - DELOGE	70%	14 871	6 606	277	21 754
CABINET	2%	865	368	16	1 249
DRH	1%	1 333	504	26	1 863
MISSION OBSERVATOIRE PROSPECTIVE	5%	6 560	2 855	123	9 538
AFFAIRES GENERALES	5%	18 963	7 862	205	27 030
FINANCES	2%	4 335	1 812	79	6 226
SYSTEME D'INFORMATION (informatique)	2%	2 414	1 014	48	3 476
PLANIFICATION REGL	2%	3 259	1 372	62	4 693
JURIDIQUE MARCHE	2%	2 306	971	45	3 322
PETIOT (dessinateur)	5%	922	442	17	1 381
COMMUNICATION	5%	8 390	3 507	162	12 059
TOTAL		107 734	44 161	1 864	153 759

Pour mémoire*
PREV 2008

41 945
11 317
6 415
14 035
4 482
1 817
9 305
26 370
4 980
2333
9 015
3 241
9 695
17 822
162 772

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ETSIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A DIJON le 11/12/2008

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de membres présents : **26**
 Nombre de suffrages exprimés : **28** (dont 2 pouvoirs)
 VOTES : Pour : **28**
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Délibéré par le Comité réuni en session à Dijon le 11/12/2008

Date de convocation : 04/12/2008

Les membres du Comité,	Fonction	Pour	Contre	Abstention	Les membres du Comité,	Fonction	Pour	Contre	Abstention
ALMEIDA José	Titulaire				BAUDRON Daniel	Suppléant			
BACHELARD Michel	Titulaire				BEKHTAOUI Mohamed	Suppléant			
BAYAM Murat	Titulaire				BELLEVILLE Philippe	Suppléant			
BERNARD Noël	Titulaire				BENETON Nicolas	Suppléant			
BLANC Michel	Titulaire				BERTELOOT Yves	Suppléant			
CARROUE Frédéric	Titulaire				BIOT Elisabeth	Suppléant			
CHAPUIS Patrick	Titulaire				BORDAT Benoît	Suppléant			
CHETTA Daniel	Titulaire				BOURNY Nicolas	Suppléant			
CHIFFOLOT Patrice	Titulaire				DELATTE Rémi	Suppléant			
COQUILLET Pierre	Titulaire				DEMAISON Patrice	Suppléant			
DOUHAIT Jean Claude	Titulaire				DETOT Aleth	Suppléant			
DUBOIS Gérard	Titulaire				DUBOIS Alain	Suppléant			
DUBUET Jean	Titulaire				DUPIRE Gérard	Suppléant			
ESMONIN Jean	Titulaire				DURNERIN Christine	Suppléant			
ESPINOSA Patrice	Titulaire				GARNERET Alexandre	Suppléant			
FORESTIER William	Titulaire				HAYME Jean-Claude	Suppléant			
GERVAIS André	Titulaire				KOENDERS Nathalie	Suppléant			
GONDELLIER Jean François	Titulaire				LANTERNE Catherine	Suppléant			
GRANDGUILLAUME Laurent	Titulaire				LAURIOT Jacques	Suppléant			
GUYOT Alain	Titulaire				LEFEBVRE Pierre Olivier	Suppléant			
JOLIET Luc	Titulaire				LEMOUZY Joëlle	Suppléant			
JULIEN Michel	Titulaire				LEPRETRE Vincent	Suppléant			
LENOIR Michel	Titulaire				LINGER Alain	Suppléant			
MARTIN Didier	Titulaire				MAGLICA Georges	Suppléant			
MASSON Jean-Patrick	Titulaire				MANCEAU Patrice	Suppléant			
MENUT Gilbert	Titulaire				MARCHAND Alain	Suppléant			
MILLOT Alain	Titulaire				MARGUIER Louis	Suppléant			
MINARD Pascal	Titulaire				MARQUET François	Suppléant			
MOREAU Patrick	Titulaire				MARTEAU Pascal	Suppléant			
PAUSET Michel	Titulaire				MASLOUHI Badiââ	Suppléant			
PIAN Jean-Yves	Titulaire				MEKHANTAR Joël	Suppléant			
POPARD Colette	Titulaire				ORSOLA Patrick	Suppléant			
POULLOT Hubert	Titulaire				PARIS Christian (Cté communes Gevrey)	Suppléant			
PRIBETICH Pierre	Titulaire				PARIS Christian (Grand Dijon)	Suppléant			
REBSAMEN François	Titulaire				PETITJEAN Yves	Suppléant			
REMY Claude	Titulaire				PONSAA Roland	Suppléant			
ROBERT Jean-Claude	Titulaire				ROLLIN Jean Emmanuel	Suppléant			
ROLLIN Christian	Titulaire				SORDEL Jean-Paul	Suppléant			
STAIGER Jean-Michel	Titulaire				STOLTZ Elisabeth	Suppléant			
TENENBAUM Françoise	Titulaire				VIARD Daniel	Suppléant			
TREMOULET Gérard	Titulaire								

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture :

Déposé en Préfecture de Côte d'Or le :

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

15 DEC. 2008

